

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP)**

4^e séance – 1^{er} octobre 2025 – 17 h 02 à 18 h

Salle de direction, rez-de-chaussée

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :**Membres**

Mario Aubé, président et conseiller municipal – District de Masson-Angers (18)

Tiffany-Lee Norris Parent, vice-présidente et conseillère municipale – District de Touraine (11)

Mamadou Ndiaye, membre citoyen du secteur Est (Visioconférence)

Éric Pilotte, membre citoyen du secteur d'Aylmer

Patrick Pilon, membre issu d'un organisme – Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) (Visioconférence)

Antoine Bélanger-Rannou, membre issu d'un organisme – Office d'habitation de l'Outaouais (OHO)

Kathleen Dufour, membre issu d'un organisme – CAVAC Outaouais

Mayra Jerez, membre issu d'un organisme – Maison de la famille de Gatineau (MFG)

Dominic Lafleur, membre issu d'un organisme – Accueil-Parrainage Outaouais (APO)

Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Simon Fournier, directeur – Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG)

Denis Doucet, directeur – Service de la sécurité incendie de Gatineau (SSIG)

Isabelle Plante, directrice adjointe – SPVG

Sylvain Fournier, inspecteur-chef – SPVG

Mathieu Tremblay, inspecteur – SPVG

Jessica Desjardins-Labelle, responsable – Projets immobiliers majeurs – Service des infrastructures et projets

Chantal Blais, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Autre personne présente

Martin Comtois – Radio-Canada

ABSENCES :**Membres**

Denis Girouard, membre élu et conseiller municipal – District du Lac-Beauchamp (16)

Hugues Cédric Bailly Abledji, membre citoyen du secteur de Hull

Hamida Melouane, membre issu d'un organisme – AGIR Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique en mode hybride à 17 h 02. Il s'agit de la dernière séance de l'année, laquelle est enregistrée et vient clore le plan de travail 2024-2025. Un nouveau plan sera élaboré pour 2026. La présidence remercie les membres pour leur implication.

Il informe que le mandat de trois membres (Cédric Hugues Bailly Abledji, Mamadou Ndiaye et Éric Pilotte) prendra fin en janvier 2026; l'équipe Comités et commissions assurera le suivi. Mme Mayra Jerez, nouvellement directrice générale de la Maison de la famille de Gatineau, devient la représentante désignée de l'organisme, en remplacement de Mme Véronique Charron, à qui une lettre de remerciement pour souligner son implication au sein de la Commission sera transmise. Un tour de table est fait pour accueillir Mme Mayra Jerez.

Trois présentations sont inscrites à l'ordre du jour. Il est rappelé qu'il est toujours possible de consulter l'enregistrement des séances et d'accéder aux présentations sur le site Web de la Ville de Gatineau au gatineau.ca. Par ailleurs, la présidence souhaite souligner l'excellent travail du Service de police de la Ville de Gatineau, dirigé par Simon Fournier, dans la résolution du meurtre de Valérie Leblanc.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Antoine Bélanger-Rannou

Appuyé par Tiffany-Lee Norris Parent

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun membre ne déclare de conflit d'intérêts relativement aux sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 28 mai 2025

Le procès-verbal de la séance publique du 28 mai 2025, dont la validation a eu lieu précédemment par les membres, est déposé et est disponible sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est à faire.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée à la Commission lors de cette séance.

6. Infrastructures policières – Présentation d'un état d'avancement – Information

Jessica Desjardins-Labelle, responsable de projets immobiliers majeurs au Service des infrastructures et projets, ainsi que Sylvain Fournier, inspecteur-chef au Service de police de la Ville de Gatineau, présentent l'état d'avancement des projets d'infrastructures policières, soit le quartier général du Service de police et le point de service d'Aylmer.

Quartier général

La présentatrice explique que la Ville a acquis deux bâtiments dans le cadre du projet du quartier général (975, rue Saint-Joseph et 80, rue Jean-Proulx). Le concept est présenté aux membres. Ce projet vise une certification *LEED* « *OR* », plusieurs mesures ont été tenues en compte, notamment par l'ajout de végétalisation pour réduire les îlots de chaleur. L'appel d'offres pour la démolition est prévu à l'automne 2025, et celui pour la construction à l'automne 2026. On souligne que les mesures entourant le projet auront un impact positif sur le secteur.

Point de service d'Aylmer

L'avancement du projet concernant la construction et l'aménagement d'un point de service dans le secteur d'Aylmer est présenté. Il est expliqué qu'un contrat a été octroyé en juillet 2025 et que les travaux ont débuté en août. La mise en service est prévue pour novembre 2027, avec une acceptation des travaux en juillet 2028.

Période d'échanges

Commentaires généraux – Canopée

Des remerciements sont formulés pour la présentation. On salue l'ajout de canopée au-delà des exigences réglementaires, considérant la pérennité de cette infrastructure.

80, rue Jean-Proulx

Un membre s'interroge sur l'avenir du 80, rue Jean-Proulx : sera-t-il intégré à une autre phase ou conservé tel quel? La présentatrice indique qu'à court terme, un réaménagement intérieur est prévu pour accueillir rapidement les équipes, et que d'autres projets sont envisagés ultérieurement.

Desserte de transport en commun

Une question est posée sur la desserte en transport en commun et les échanges avec la STO à ce sujet. On répond que l'axe Saint-Joseph, déjà bien desservi, convient actuellement aux besoins du SPVG.

Équité et point d'accès – Autres secteurs

Un membre s'interroge sur l'absence de plans pour le secteur Gatineau, suivant le déménagement du quartier général vers le secteur de Hull. Le SPVG précise que le quartier général déménagera un peu plus à l'ouest de la Ville, mais qu'un point de service est maintenu dans l'Est de la Ville, sur la rue George, secteur Buckingham. On précise aussi que les services aux citoyens font l'objet d'une révision (accueil, plaintes, gendarmerie) et que des modes de réponses alternatifs seront explorés afin de faciliter les déplacements et de mieux répondre aux besoins des citoyen(ne)s. Des options comme les plaintes en ligne, par téléphone ou par le déplacement d'un policier(ère) sont envisagées, ainsi qu'un éventuel comptoir mobile, sous toutes réserves. On mentionne aussi que la desserte actuelle du secteur Gatineau restera inchangée pour les 5 à 6 prochaines années.

Construction ou rénovation

La présidence souligne que certaines personnes du public se questionnent parfois sur le choix d'une construction neuve vs une rénovation du bâtiment, au 975 boulevard St-Joseph. La Ville explique que la fonction du bâtiment ainsi que les normes actuelles, notamment les normes sismiques du Code de construction 2020, rendent la mise à niveau coûteuse et difficilement adaptable aux besoins policiers et de protection civile. Le choix de construire un nouveau bâtiment répond donc à des considérations économiques et fonctionnelles.

7. Zones scolaires : l'engagement du SPVG pour la sécurité routière – Présentation

Mathieu Tremblay, inspecteur, soutien opérationnel au SPVG présente l'engagement du SPVG dans les zones scolaires sécurisées. Des équipes responsables des milieux scolaires, nommées « Résolution et Action Préventive de Quartier (RAPQ) » sont déployées dans tous les secteurs de la Ville de Gatineau. Ainsi, chaque milieu scolaire a accès à une équipe composée de 15 agent(e)s, 1 sergent(e) et 1 lieutenant(e). Il est spécifié que cette équipe collabore avec des

équipes de support telles que plus de 150 brigadiers scolaires adultes (167 traverses de piétons sécurisées à Gatineau), des agents d'application et près de 500 brigadiers juvéniles (élèves de 6e année). Les équipes RAPQ sont, entre autres, responsables des présentations, des programmes de prévention et de la patrouille à vélo.

Plusieurs initiatives du SPVG (but et bilan) sont présentées : les corridors scolaires, les campagnes de prévention, le programme *Radar Vivant*, les opérations (nationale concertée, intensives, régulières), le syndrome de la porte et la stratégie « *C'est quoi le plan?* », etc.

Période d'échanges

Commentaires généraux et jeunes adultes

Des remerciements sont adressés aux présentateurs et SPVG pour le travail réalisé autour des écoles. Une question est soulevée concernant la planification d'activités de prévention destinées aux jeunes adultes, notamment au niveau du Cégep. Le SPVG indique qu'un nouveau programme intitulé *Roule mais Roule pas*, axé sur la prévention de la conduite avec facultés affaiblies, est en cours de développement. Il est précisé que les jeunes adultes constituent un public difficile à rejoindre. Diverses stratégies et programmes sont mis en place dans le cadre d'un plan global visant les 18-25 ans. Parmi les initiatives mentionnées figure le concept de « code-barre » pour les conducteurs désignés. Un commentaire est adressé en lien avec la campagne « *C'est quoi le plan?* » laquelle est jugée excellente.

Conduite responsable

Un suivi est effectué sur la campagne de sensibilisation à la sécurité routière dans les zones scolaires (août à septembre). Sur les 117 constats émis pour excès de vitesse, une question est soulevée quant à la conduite des automobilistes à Gatineau en milieu scolaire. Le Service indique qu'une vérification avec les données des années précédentes montre que le message de prévention est entendu et qu'une certaine diminution est observée. La majorité des infractions concernent des vitesses relativement basses, certaines personnes se réadaptant aux limites scolaires. Il est précisé qu'un comportement généralement responsable est observé et qu'aucune inquiétude particulière ne se dégage en comparaison avec d'autres villes ou territoires. Il est toutefois jugé nécessaire de maintenir les campagnes de sensibilisation.

Plan de déplacement scolaire

Il est rappelé que la sécurité routière est une responsabilité collective. Certains enjeux persistent, notamment en lien avec le plan de déplacement scolaire. Un membre explique que depuis 2025, Vélo Québec mène une démarche provinciale sur le chemin de l'école dans le cadre de ce Plan de déplacement scolaire et propose des mesures correctrices. Il est mentionné que plusieurs brigadiers ignorent l'existence du Plan de leur école et qu'il faudrait davantage le faire connaître. Le souhait est exprimé que ces derniers puissent en prendre connaissance et en disposer.

Signalisation ou absence de signalisation

Un membre souligne avoir constaté des préoccupations exprimées par plusieurs parents concernant la sécurité autour de leurs écoles.

Selon certaines observations sur le terrain, il est souligné que les zones scolaires et leurs traverses devraient être clairement identifiées, et qu'un manque d'uniformité dans la signalisation est observé d'une école à l'autre. Des arrêts ont été demandés par certains parents pour sécuriser les abords, et la proposition d'identifier les corridors scolaires à l'aide de codes de couleurs est évoquée. L'importance de bien marquer les traverses est également soulignée. On mentionne aussi que le comportement de certains parents peut être jugé préoccupant, notamment en ce qui concerne le respect du Code de la sécurité routière et des brigadiers. Il est suggéré d'intensifier les campagnes de sensibilisation à leur intention. Plusieurs commentaires entendus de la part de parents ciblaient l'ajout de feux clignotants plus puissants, l'imposition d'une limite de 30 km/h, et la mise en place de dispositifs tels que des dos d'âne et des passages pour piétons afin de prévenir les accidents. L'ensemble de ces éléments est considéré comme un enjeu autour des écoles.

Syndrome de la porte

Une question est soulevée afin de savoir si une campagne de communication est en place pour s'assurer que le message concernant le syndrome de la porte est efficace. Le Service indique que les parents sont rejoints par l'intermédiaire des établissements scolaires, notamment par la remise de pamphlets et l'envoi de courriels. Lorsqu'une problématique est observée, le policier éducateur est rapidement informé. Il est suggéré de développer une campagne publicitaire plus large. Le Service mentionne avoir constaté que certains parents ne connaissent pas bien la réglementation ou le Code de la sécurité routière, ce qui représente un enjeu. Cet aspect est à travailler. Une question est également posée sur l'identification des écoles les plus problématiques. Le SPVG précise qu'il n'y a pas d'établissement particulièrement ciblé, les problématiques étant plutôt cycliques et récurrentes. Il est mentionné que les messages doivent être diffusés de manière continue et régulière. L'idée des « rues écoles » est évoquée dans ce contexte.

Radar vivant

Une demande de précision est formulée concernant le programme *Radar vivant*. On souhaite savoir si le programme est déployé tout au long de l'année ou uniquement à la rentrée scolaire ainsi que le choix des écoles. Le Service indique avoir acquis deux appareils permettant la tenue de deux opérations simultanées, chacune nécessitant la mobilisation de 4 à 6 policiers. En plus de cibler la rentrée scolaire, l'intervention est déclenchée à la demande du policier éducateur ou de la direction de l'école. Si une approche préventive est jugée pertinente, elle peut être mise en œuvre. Une question est posée sur la possibilité pour un citoyen de demander une telle opération. Il est précisé que la décision a été prise de prioriser une collaboration directe avec les écoles, en tenant compte de l'efficacité et de la capacité opérationnelle.

Éric Pilotte quitte la rencontre à 17 h 51. Le quorum est maintenu.

8. Bilan du plan de travail 2024-2025 de la Commission de la sécurité publique – Présentation

Le bilan du plan de travail 2024-2025 de la Commission est présenté par la présidence qui remercie les membres actuels et antérieurs pour leur implication et leur grande contribution aux travaux. On rappelle les 8 grands dossiers abordés dans le cadre du plan de travail :

1. Confiance du public envers le Service de police de Gatineau;
2. Approche de police communautaire;
3. Recrutement et rétention du personnel du Service de police;
4. Règlements municipaux dont l'application relève du Service de police et du Service de sécurité incendie;
5. Schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2023-2027 de la Ville de Gatineau;
6. Situations d'urgence et d'exception, sinistres et risques naturels;
7. Infrastructures policières pour répondre aux besoins opérationnels policiers;
8. Accomplissement et reddition de compte et planification annuelle en matière de sécurité publique.

Tous les dossiers, objectifs et moyens actifs ont été réalisés. La Commission a tenu 26 activités pour mettre en œuvre son mandat. La présidence invite le public à participer aux travaux et à prendre la parole lors des séances dans le cadre des questions du public.

9. Varia

Aucun élément n'est ajouté au varia. La présidence remercie de nouveau les membres de la Commission ainsi que les équipes municipales ayant collaboré aux travaux.

10. Prochaine séance :

Le calendrier des séances 2026 sera communiqué aux membres lorsque possible. Les dates seront connues après les élections municipales.

11. Levée de la séance

Il est proposé par Patrick Pilon

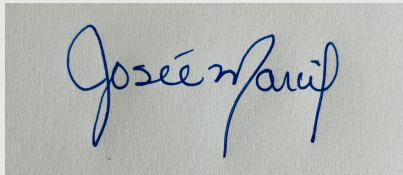
Appuyé par Mario Aubé

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 18 h.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENT MARIO AUBÉ	SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL